

VOTE DE CONFIANCE AU GOUVERNEMENT. — LA MENACE ALLEMANDE SUR PETROGRAD

EXCELSIOR

Huitième année. — N° 2.531. — 10 centimes.

"Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport." — NAPOLEON.

Samedi
20
OCTOBRE
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Élysées
:: : Téléphone : Wagram 5744 et 5745 ::
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, b^e des Italiens. — Tél. Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

LES INTERPELLATEURS D'HIER SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE



M. RIBEYRE

M. JOBERT

M. BOGANOWSKI

M. LUCIEN DUMONT

M. PUECH

M. PIERRE LAVAL

C'est M. Ribeyre, député de la Haute-Loire et l'un des benjamins de la Chambre, qui avait pris l'initiative de l'interpellation sur la politique générale du gouvernement. Elle a été discutée hier. Après un débat, auquel ont pris part, avec l'interpellateur et le pré-

ident du Conseil, MM. Jobert, Bokanowski, Lucien Dumont, Puech et Pierre Laval, la Chambre, à la demande de M. Painlevé, a repoussé par 369 voix contre 95 l'ordre du jour pur et simple et adopté, à mains levées, l'ordre du jour de confiance de M. Miquillet.

Photos H. Manuél et Grafe.

UNE INFIRMIÈRE HÉROÏQUE LE G¹ ARCHINARD A L'ARMÉE POLONAISE LE LIEUTENANT BONDUX



Mlle DE BAYE SUR SON LIT D'HOPITAL
On se rappelle que M^{me} de Baye, infirmière sur le front, fut blessée lors d'un bombardement. La voici, décorée, sur son lit d'hôpital.

LE GÉNÉRAL AU MILIEU DES POLONAIS, A SILLÉ-LE-GUILLAUME
Des patriotes polonais, dispersés aux quatre coins du monde, se sont réunis en France pour former une armée autonome. Le général Archinard est allé porter à ces braves le drapeau national rouge et blanc.

LE SECOND DU CAPITAINE BOUCHARDON
Voici le lieutenant Bondoux, qui a été désigné pour seconder le capitaine Bouchardon dans l'instruction des nombreux scandales actuels.

L'AVION DE GUYNEMER A ÉTÉ EXPOSÉ HIER DANS LA COUR DES INVALIDES



L'APPAREIL DÉMONTÉ EST AMENÉ PRÈS DES TROPHÉES PRIS À L'ENNEMI ET EXPOSÉ SOUS UN HANGAR OU LE PUBLIC PEUT VENIR LE VOIR
Le hangar de toile destiné à abriter le "Vieux-Charles", l'avion fameux sur lequel Guy-nemer remporta dix-neuf de ses victoires, a été dressé au centre de la cour d'honneur des Invalides. Arrivé hier matin, l'aéroplane a été monté aussitôt et mis en place. Deux fois par jour il sera sorti de son hangar, aux heures d'exposition. On lira en page 2, la belle lettre du commandant Brocard lue hier à la tribune par M. Lasies. La Chambre a voté la proposition de celui-ci à l'unanimité, dans son hommage au héros disparu.

LE CABINET PAINLEVÉ SORT VICTORIEUX DU DÉBAT SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE

Par 369 voix contre 95, la Chambre écarte l'ordre du jour pur et simple repoussé par le président du Conseil. Elle vote ensuite un ordre du jour de confiance.

La Chambre a émis hier le vote clair que Ton attendait d'elle.

Après un débat plein de tension où, répondant à ses adversaires avec une franchise et une loyauté qui forment les sympathies, M. Paul Painlevé montre l'œuvre accomplie en un mois par son ministère constitué au milieu des pires difficultés et fit connaître ses intentions pour l'avenir, l'Assemblée, à la demande du président du Conseil, écarta par 369 voix contre 95 l'ordre du jour pur et simple. Elle adopta ensuite, à mains levées et à une grosse majorité, l'ordre du jour de confiance que lui présentait M. Méquillet, donnant ainsi au chef du gouvernement toute l'autorité nécessaire pour conserver la direction des affaires et procéder, s'il le jugait désirable, à un remaniement du cabinet.

L'interpellateur était, nous l'avons annoncé, M. Paul Ribeyre.

Sans se poser en adversaire déterminé du gouvernement, il regrettait l'indécision de celui-ci, certains décrets pris à la légère et ne céda point à M. Ribeyre que, si sa politique extérieure était la vraie politique française, il ne pouvait accepter la manière dont il l'avait faite.

M. Ribeyre déclara nettement qu'il ne fallait pas se servir de la République pour étouffer des scandales; mais à la condition qu'on ne se serve pas des scandales pour étouffer la République. Il déplora l'absence de tout parti républicain organisé en face du parti socialiste; il demanda enfin au gouvernement quelle serait sa politique de demain, s'il avait un programme net et réellement, s'il était disposé à le suivre avec tonalité.

Le jeune député de la Haute-Loire eut un certain succès.

Après M. Aristide Jobert vint gesticuler à la tribune et dire des choses sans doute terribles, mais que personne ne comprit. On entendit cependant ces paroles que le proche député de l'Yonne accompagnait de grands mouinements de ses mains :

— Voici trois ans qu'on ne fait pas la guerre !

Que faut-il à M. Jobert ?

M. Bokanowski convia les adversaires du cabinet à indiquer les raisons pour lesquelles le gouvernement dont ils avaient, le mois dernier, approuvé les déclarations, leur paraissait avoir démerité. Le député de la Seine montra aussi les inconvénients et les dangers des crises ministérielles en temps de guerre.

M. Lucien Dumont lui succéda à la tribune sur laquelle il posa sa montre pour bien marquer qu'il n'intendait pas y rester longtemps.

Le plus surprenant est qu'il tint parole. Le député de l'Indre se contenta, en effet, de constater que la main-d'œuvre ne manquait pas au banc du gouvernement :

— Mais, dit-il, qu'a fait cette main-d'œuvre ?

M. Lucien Dumont voudrait, en un mot, une autre équipe ministérielle.

Sans ambages, M. Puech dit à M. Painlevé qu'il jugeait sa politique mauvaise et lui refusait sa confiance.

Les déclarations de M. Painlevé

En un discours très clair, avec peut-être quelque hésitation dans la voix, mais aussi avec un accent de profonde sincérité, M. Painlevé déclara un débat loyal :

— Si le gouvernement doit succomber, dit-il, que ce ne soit pas dans un conflit obscur mais dans une bataille en plein soleil !

Le président du Conseil rappela que jamais le gouvernement ne s'était formé dans des conditions plus difficiles ni plus ingrates.

— Tous les problèmes se posaient à la fois devant nous, dit M. Painlevé. Ravitaillement : vous savez quel était l'état de nos approvisionnements ; fret : vous connaissez nos besoins de tonnage et organisation du front contre toute surprise et contre les rigueurs de l'hiver qui approche ; grèves dans les usines travaillant pour la défense nationale. Tous ces problèmes ne laissaient aucun répit au gouvernement. Et tandis que les cabinets antérieurs avaient profité de cette trêve appelée l'union sacrée, nous prenions le pouvoir au milieu de passions déchainées, de polémiques dont certaines avaient l'apparence de danses du scalp.

Rendant hommage à ses collaborateurs qui ont toujours tout sacrifié à l'intérêt général, M. Painlevé montre que le gouvernement n'avait failly à aucune de ses tâches, qu'il avait satisfait aux besoins de la défense nationale. En même temps, il fallait laisser la justice accomplir son œuvre et maintenir la confiance et l'ordre dans le pays.

Le président du Conseil revint sur les buts de guerre de la France, déjà indiqués dans la déclaration ministérielle :

— Même lorsqu'elle était vaincue, la France a protesté contre le rapt de l'Alsace-Lorraine, et ce qui était le droit alors reste le droit aujourd'hui. Quelle que soit la victoire des Alliés, la France ne revendiquera que son droit, le retour à la mère-patrie de l'Alsace-Lorraine, et cette revendication nous avons le devoir de la faire, sous peine d'accomplir un acte d'abandon et de servir.

De vifs applaudissements accueillirent ces paroles. Il semblait, d'ailleurs, que l'hôpital manifeste tout d'abord au gouvernement s'apaisait peu à peu.

— Il importe, poursuivit M. Painlevé, qu'il n'y ait sur ce point aucune discussion. Nous devons être d'accord que ni ce gouvernement ni aucun autre ne peut vouloir une autre paix pour la France : faire la guerre une heure de trop serait le plus odieux des crimes, mais nous ne ferons pas de paix ayant la restitution intégrale de notre droit.

Le président du Conseil montre l'œuvre accomplie en un mois, l'entente toujours plus étroite avec nos alliés anglais. Il signale qu'en ce qui concerne l'extension du front anglo-français, des négociations sont en cours, — comme en ce qui concerne l'unité d'approvisionnement des Alliés, que pour suit M. Cléménçon resté à Londres.

— La semaine dernière, poursuivit-il, alors que j'étais en Angleterre, M. de Kühlmann faisait sa déclaration retentissante,

disant que jamais l'Allemagne ne céderait un pouce de ses territoires. C'était le défi jeté à la France sur la question de l'Alsace-Lorraine. Et, le lendemain, M. Lloyd George, répondant au défi de l'Allemagne par un autre défi, généralement celui-là, disait que l'Angleterre serait debout aux côtés de la France tant que la France n'aurait pas reconquis l'Alsace-Lorraine. Et, le lendemain, c'étaient les États-Unis qui s'associaient à cette déclaration.

Passant aux critiques soulevées par la politique intérieure, M. Painlevé soutient qu'il est indispensable que la justice suive librement son cours.

Au sujet des incidents provoqués par la lettre et les accusations de M. Léon Daudet contre M. Malvy, le président du Conseil déclara ne rien regretter de ce qu'il avait fait :

— Il est possible, dit-il, que d'autres plus habiles auraient trouvé d'autres voies, mais sans être juriste, j'ai du bon sens et le cœur droit ; je n'ai cherché que la vérité et le bien public. J'ai voulu que cette accusation qui, au premier abord, me paraissait plus absurde que tragique, ne traînât pas dans l'opinion.

— C'est parce que M. Daudet avait formulé des accusations véhémentes et qu'il essayait de les appuyer par ce qu'il considérait comme des preuves, c'est parce qu'il parlait en même temps d'autres choses moins importantes et se rapportant à d'autres affaires en cours, que le gouvernement a pu se saisir de la question sans empêcher sur le pouvoir judiciaire, faire une enquête sur les allégations de M. Léon Daudet et les réduire à néant.

M. Painlevé ajouta que tous les juristes étaient d'accord pour reconnaître qu'il n'était pas d'action publique possible contre M. Léon Daudet. Une loi nouvelle ne saurait avoir d'effet rétroactif.

— Mais, dit-il, il n'est pas douteux que certaines polémiques, paraissant poursuivre des campagnes de justice, poursuivent en réalité une campagne politique contre le régime.

Le président du Conseil déclara que le gouvernement avait le devoir de s'opposer par toutes les armes administratives en son pouvoir à la poursuite de telles campagnes.

— Comptant sur la justice pour accompagner régulièrement et intégralement son œuvre.

— Adresse aux armes de la République et aux armées alliées l'hommage de son admiration ; exprime sa confiance au gouvernement et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Séance mardi.

Léopold BLOND.

Le vote

Deux ordres du jour — dont l'un, de M. Méquillet, exprimait la confiance au gouvernement — étaient déposés quand, à l'extrême-gauche, on réclama l'ordre du jour pur et simple.

M. Painlevé demanda à la Chambre de voter l'ordre du jour Méquillet, posant la question de confiance.

Au nom des socialistes, M. Pierre Laval vint repousser l'ordre du jour de confiance. M. René Renault, président du groupe des radicaux-socialistes, déclara au contraire :

— Je voterai l'ordre du jour de confiance parce que je considère qu'il sera souverainement injuste de méconnaître les grands services que M. Painlevé a rendus comme ministre de la Guerre.

L'ordre du jour pur et simple fut repoussé par 369 voix contre 95. A mains levées et à une forte majorité, la Chambre vota enfin l'ordre du jour de M. Méquillet, dont le texte est le suivant :

La Chambre, considérant qu'une entente entre les gouvernements alliés sur le terrain diplomatique et militaire peut seule assurer dans la victoire une paix durable.

Considérant qu'il serait criminel de détourner de ce but essentiel l'attention du pays par l'exposition de scandales qui pourraient menacer les institutions républicaines et l'unité nationale.

Comptant sur la justice pour accompagner régulièrement et intégralement son œuvre.

— Adresse aux armes de la République et aux armées alliées l'hommage de son admiration ; exprime sa confiance au gouvernement et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Séance mardi.

Léopold BLOND.

GUYNEMER AU PANTHÉON

L'évocation de celui dont le nom symbolisera désormais "l'héroïque sacrifice consenti par tous les soldats" a fait connaître hier à la Chambre une minute inoubliable de poignante, de noble émotion.

La Chambre a rendu hier à la mémoire du capitaine Guynemer un solennel hommage. Un vote unanime, elle a décidé que le nom du glorieux "As des As" figurera au Panthéon, à côté de ceux des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance de la patrie.

La discussion eut le caractère qui convenait.

Avec une patriotique émotion, M. Lasies, auteur de la proposition, montra la grandeur du sacrifice consenti par Guynemer et ses camarades de l'escadrille n° 3, plus connue sous le nom d' "escadrille des Cigognes" : — Créeée en 1915, à l'effectif de dix pilotes, dit-il, elle compte aujourd'hui 22 tués ou disparus et 23 blessés. Elle a eu 6 chefs d'escadrille ; 3 ont été tués, 3 sont blessés.

A ce moment, il sembla qu'un large courant d'air pur passait sur l'assistance.

Au milieu d'un religieux silence, le député de Paris donna lecture de deux lettres émouvantes que lui avaient adressées le lieutenant Raymond.

— Croyez bien cependant que notre courage n'a pas été abattu avec lui, écrivait le lieutenant Raymond. Notre revanche victorieuse sera dure et inexorable.

La lettre du commandant Brocard est aussi des plus belles :

— Je suis très ému, écrivait-il à M. Lasies, de la pensée que vous avez eue de consacrer la gloire du capitaine Guynemer en demandant au pays de lui accorder les honneurs du Panthéon.

Tous nous y avons songé, frappés par cette idée que seule sa couarde avait assez d'envergure pour abriter de telles ailes.

— Sa chute héroïque n'est pas plus glorieuse, certes, que la mort de l'artilleur tombé sur sa pièce, du fantassin tué en plein assaut, celle plus douloureuse du soldat enlevé dans le boue. Mais, depuis plus de deux ans, tous l'ont vu, au-dessus de leurs têtes, silloner tous les ciels, ceux des beaux soleils comme ceux des plus sombres tempêtes, portant dans ses puissantes ailes une partie de leurs rêves, de leur foi dans le succès et tout ce que leur cœur avait de confiance et d'espoirs.

C'est pour eux, sapeurs, artilleurs, fantassins, qu'il s'est battu avec tout l'acharnement de sa haine, toute l'audace de sa jeunesse, toute la joie de ses triomphes. Sur que la lutte lui sera fatale, mais certain qu'à bord de son oiseau de guerre il sauvera des milliers d'existances, coulant natre à son image des combattants comme lui, il est resté fidèle à son sacrifice, qu'il avait fait longtemps d'avance et qu'il a eu venir avec calme.

— Sa courte existence n'a connu ni les amertumes, ni les souffrances, ni les démissions.

Du tyde où il apprenait son histoire de France, et qu'il n'a quitté que pour en écrire une page de plus, il est allé à la guerre, ses

yeux volontaires fixés sur le but tracé, poussé par je ne sais quelle force mystérieuse que j'ai respectée comme on respecte la mort ou le génie.

Guynemer n'a été qu'une idée puissante dans un corps aussi frêle, et l'ai vécu près de lui avec la douleur secrète de savoir qu'un jour l'idée tuerait l'enveloppe.

Pauvre petit ! Tous les enfants de France qui lui écrivaient chaque jour, dont il était le merveilleux idéal, ont vibré de toutes ses émotions, vécu toutes ses joies, et souffert de tous ses dangers. Il restera pour eux le modèle virant des héros dont ils ont connu l'histoire. Son nom court sur toutes leurs lèvres, et ils l'aiment comme on leur a appris à aimer les gloires les plus pures de notre pays.

Monsieur le député, demandez que le Panthéon soit sa dernière demeure où l'ont déjà placé les mères et les enfants.

Ses ailes protectrices n'ont pas point déplacées et, sous le dôme où dorment ceux qui nous ont donné notre patrimoine, elles seront le symbole de ceux qui nous l'ont gardé.

A cette lecture, accueillie par les applaudissements unanimes de la Chambre, M. Lasies n'ajouta que quelques mots :

— Nos soldats de tous les grades, s'écria-t-il, de toutes les armes, dont les pauvres osseurs de la fosse commune, dont les mitrailleuses, n'auront ni tombe, ni croix près desquelles pourront venir prier ceux qui les pleurent, à tous, fantassins, artilleurs, sapeurs, cavaliers, aviateurs, il fallait un "as" qui symbolise la grandeur de leur sacrifice.

Et au nom de la commission de l'armée, M. Henry Paté demanda un vote d'acclamation.

Le débat fut très court, mais très intense.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

— Il n'y a pas de meilleure manière de rendre hommage à un soldat que de l'enterrer dans le Panthéon.

LA DAME EN RETARD
PAR LÉON FRAPPIE

Mme Nantua est une grande personne, maigre, de noir vêtu, au visage osseux, et dont un nez aquilin et deux yeux jaunes accentuent la mine impérieuse. Sexagénaire, elle hauite, dans le vieux Batignolles, un immeuble dont elle est propriétaire et où elle n'a que d'anciens locataires, ses contemporains.

Longtemps continuée auprès d'un mari malade, elle a vécu loin des jeunes générations ; il arrive, par suite, qu'elle ne connaît pas l'enfance prise en général, — et qu'en particulier, pour ne les avoir autant dire jamais approchés, elle ignore nos bambins d'aujourd'hui.

Pour son jugement retardataire, un enfant de cinq ans a tout juste la capacité de dire son nom, son âge et son adresse ; il forme avec peine de courtes phrases, en usant de mots peu nombreux et mal prononcés.

Elle n'imagine pas que, déjà avant la guerre, l'enfant, à l'échéance de son premier lustre, savait lire, chanter, réciter, qu'il formait des questions d'un enchaînement logique et des observations originales, mais que, depuis le grand bouleversement, c'est bien mieux encore. La vie mondaine est très ralente ; il y a peu de visites à faire, peu de réceptions à tenir, les mamans sont bien plus à leurs enfants qu'autrefois ; il en résulte fait considérable que les enfants " reproduisent leur mère " bien plus qu'avant.

La petite fille, notamment, dès l'élosion du discernement, se montre la copie parlante de sa mère. Pour peu que celle-ci ait de l'inspiration et de l'élegance morale, vous avez une élève étonnante, qui transpose, dans les petites phases de sa vie personnelle, les réflexions, les attitudes de son éducatrice et fait de véritables trouvailles de justesse et d'apropos.

C'est le cas, par exemple, de la petite Fanny Legervais.

Mme Legervais, jolie femme de trente ans, à l'esprit orné, au caractère énergique, possède une haute conscience des devoirs du mariage et commente volontiers ses actions généreuses.

Disons ceci, entre autres choses : elle ne laisse personne se mêler de ses affaires charitables ; nul déplacement ne lui paraît trop pénible. Elle veille aux plus petits détails : pour ses dons de linge, de vêtements usagés, elle a soin que les moindres hardes soient raccommodées et de bon aspect. Elle garde, depuis dix-huit mois, en lui payant ses gages, une servante malade, incapable de travailler.

Or, c'est chez elle que Mme Nantua, fort impatientée aussi de se dévouer, débute dans son grand projet d'appel aux enfants heureux, en faveur des pauvres petits rapatriés des régions nouvellement reconquises.

Après avoir réglé les questions d'œuvres en cours qui faisaient l'objet principal de sa visite à Mme Legervais, elle demande à avoir une conversation directe avec Fanny, — car, dit-elle, ces chers brimborions, il faut, hélas ! soulever devant eux un coin du voile de sa douleur, — mais, n'ayez crainte, je n'irai pas trop loin...»

Fanny, — un amour de bébé rose, — est encore rapetissée et rajeunie par son costume bleu, à bordure jaune, qui à la forme d'un abat-jour, laissant nus les bras jusqu'aux épaules, et les jambes jusqu'aux genoux.

L'entretien commence très bien, en ce sens que Fanny n'est pas en train de bavarder, mécontente qu'on l'aît dérangée pour comparaître devant cette vieille dame, qui a pourtant les mains vides et qui fait des manières comme si elle montrait des choses fragiles, fragiles ! et qu'on n'a jamais vues.

Et Mme Nantua, de son côté, trouve tout naturel que le répertoire enfantin se compose de mots détachés, lents à sortir.

— Bonjour, mon petit chat, tu t'appelles Fanny ?

— Oui.

— Et tu as cinq ans ?

— Cinq et demi.

— Tu as des poupees ?

— Oui, trois.

— Est-ce qu'elles ont des noms ?

— Oui : Riquette, Julie et Sophie.

— Eh bien, voilà : il y en a certainement une des trois qui est abîmée, avec des vêtements déchirés, — mettons : une qui est un peu malade ? Alors, cette poupee malade, il s'agirait de la laisser, de la donner à une pauvre petite fille rapatriée...»

L'excellente Mme Nantua, dans la candeur de son ancianité, se penche toute sur un bras de son fauteuil pour mieux sourire à Fanny, qu'elle regarde un peu comme un gentil animal qui aurait appris à parler.

Fanny, debout, fronce les sourcils brusquement, ses yeux bleus noircissent, et là a un rire de commisération :

— Oh ! madame, vous n'y pensez pas !... Julie est malade, en effet, mais je ne vais pas abandonner une poupee malade... Si elle est malade, c'est le cas de la garder, ce n'est pas le cas de l'envoyer chez les autres...»

Mme Nantua bâille, suffoquée ; d'un geste instinctif, elle cherche son face-à-main : cette petite n'est-elle pas une enfant nouée, qui paraît avoir cinq ans et qui en a quinze réellement ?

Fanny fait une moue méditative ; elle répète jusqu'aux silences de sa mère.

— Je veux donner une poupee qui me ressemble, comme si que c'était moi... comme si que j'allais chez la petite rapatriée... Chez les pauvres, on n'envoie pas sa bonne, on y va soi-même...

Mme Nantua, maintenant, cherche précipitamment son mouchoir pour étancher les coins de ses lèvres...

Fanny prend une décision de haut :

— Ce sera Sophie, et je lui mettrai ses meilleurs vêtements : je n'enverrai pas des guenilles à une petite qui est peut-être en guenilles...»

Mme Nantua, partie en expédition pour éclairer de jeunes âmes, est éblouie, aveuglée, elle éprouve le besoin de se sauver pour réfléchir ; elle se lève, en balbutiant des paroles confuses :

— Oui, oui... c'est ça... c'est ça... made-moiselle... ma petite fille...

L'enfant terrible l'accompagne :

— Sophie n'est pas très jolie, mais elle a l'air éveillé, intelligent...

Et, comme pour donner son paquet à la chère brave dame, Fanny a encore une bonne réminiscence maternelle :

— Ah ! ne me parlez pas de ces momies qui n'auront jamais l'air " à la page "...

Léon FRAPPIE

J.-P. PAGES, imprimeur
du Restaurant " ELEPHANT " à rouvert
IMPERIAL'S RESTAURANT
59, Rue Pigalle (MONTMARTRE)

5 HEURES
DU
MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU
MATINUN MINISTRE ITALIEN DIT
A UN PACIFISTE QU'IL
DEVRAIT ÊTRE FUSILLÉ

C'est M. Bissolati qui apostropha sévèrement, à la Chambre, M. Grossocampana.

ROME, 19 octobre. — Un incident grave vient de se produire à la Chambre, entre M. Bissolati et le député Grossocampana, grillotin très ardent, à propos de l'incident du colonel Douhet que ce dernier venait d'évoquer.

M. Grossocampana, rappelant mal à propos cette affaire, essaya de dénaturer la conduite tenue par M. Bissolati. La réplique du ministre fut vive. A son tour, il critiqua l'agitation suspecte du député neutraliste. M. Grossocampana voulut insister. Alors M. Bissolati lui cria :

— Si j'étais responsable de l'ordre dans ce pays, je vous ferai fusiller !

A ces mots, M. Orlando se leva et déclara :

— J'apprécie complètement ce que vient de dire M. Bissolati, je n'aurais pas pardonné autrement, si j'avais été mis en cause.

A la suite de cet incident, les socialistes officiels ont tenu une réunion pour délibérer sur l'attitude que devait prendre leur parti.

Graves accusations
contre le comte Karolyi

Il est accusé par l'ancien ambassadeur d'Autriche à Paris d'être un agent de l'ennemi.

BERNE, 19 octobre. — Les nouvelles qui nous parviennent de Hongrie démontrent toujours très confuses quant à la situation politique.

D'après la *Zeitung*, le comte Karolyi serait l'objet d'une vive campagne, dirigée contre lui par le comte Szerszn, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris.

Ce dernier accuse le comte Karolyi d'être actuellement, en Hongrie, un agent des Etats-Unis et de recevoir du gouvernement américain des fonds pour son parti.

Le comte Karolyi répond à son accusateur et demande au comte Szerszn de présenter ses accusations. Il lui dit notamment :

— Du fait que vous faites partie de la diplomatie austro-hongroise, vos renseignements sont sujets à caution. Je vous somme de donner des détails et des preuves établissant l'accusation que vous portez contre moi d'être un agent américain. »

La durée du Parlement
britannique sera prolonée

LONDRES, 19 octobre. — En réponse à une question, M. Bonar Law a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes qu'il avait l'intention de déposer un projet de loi prolongeant la durée du Parlement. (Radio.)

STOCKHOLM, 19 octobre (*dépêche particulière*). — M. Ryddeen, socialiste, qui a le ministère des Cultes, a toujours été connu comme le bras droit de M. Branting. Quant au nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Hellner, c'est un éminent juriste, membre de la Cour de justice de Stockholm, membre du tribunal de La Haye. Son nom est garanti de la haute loyauté que revêtira désormais la politique extérieure de la Suède.

Qui sait même si l'attitude de l'Allemagne à l'égard de la Suède ne va pas se modifier ? Jamais elle ne l'a menacé, et, si germanophile qu'on fut à Stockholm, elle coulait les navires suédois comme les autres. Aujourd'hui, elle s'empare de la Baltique et elle en fait un lac allemand. Les hommes d'affaires qui arrivent au pouvoir en Suède comprendront cette menace. — J. B.

STOCKHOLM, 19 octobre (*dépêche particulière*). — M. Ryddeen, socialiste, qui a le ministère des Cultes, a toujours été connu comme le bras droit de M. Branting. Quant au nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Hellner, c'est un éminent juriste, membre de la Cour de justice de Stockholm, membre du tribunal de La Haye. Son nom est garanti de la haute loyauté que revêtira désormais la politique extérieure de la Suède.

Un tentative ennemie sur un de nos petits postes du saillant de Chevreux a échoué.

Entre Miette et Aisne, nous avons exécuté un coup de main au cours duquel nous avons fait subir des pertes sérieuses à l'adversaire et capturé du matériel.

En Champagne, un de nos détachements, pénétrant dans les tranchées allemandes au nord du Casque, a poursuivi l'ennemi qui se retirait et, après un vif combat, est rentré au complet dans ses lignes.

Sur la rive droite de la Meuse, nous avons repoussé une tentative allemande au nord de Châtillon-sous-les-Côtes.

AVIATION. — La région de Dunkerque a reçu dans la soirée d'hier une vingtaine de bombes d'avions. Aucune victime n'a été signalée.

Dans la journée du 16, deux avions allemands ont été abattus par la 51^e section d'auto-canons.

23 HEURES. — Activité marquée des deux artilleries en quelques points du front de l'Aisne, dans le secteur de Souain et sur les deux rives de la Meuse.

Front britannique

13 HEURES. — La nuit dernière, nos troupes ont repoussé, sans aucune perte, un coup de main ennemi à l'est de Vermelles.

Sur le front de bataille, l'artillerie ennemie s'est montrée principalement active contre Zonnebeke et nos positions vers la route de Menin.

21 HEURES. — L'activité habituelle de l'artillerie allemande sur le front de bataille a été plus particulièrement marquée dans le secteur de Zonnebeke et contre nos zones arrêtées vers Saint-Julien et le Steenbeke. Tirs de concentration de notre artillerie sur les positions ennemis. L'artillerie allemande a également montré une activité supérieure à la normale vers Arleux.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Hier, après un beau défilé de matinée, les nuages, venant de l'ouest, ont commencé vers 9 heures à s'épaissir à faible hauteur. Nos pilotes ont fait du travail de reconnaissance, d'artillerie et de photographie. Ils ont jeté, au cours de la journée, deux tonnes et demi de projectiles sur un important emplacement de canons vers Douai, des voies de garage vers Gant et divers cantonnements et baraquements ennemis. Une autre tonne d'explosifs a été jetée dans la soirée sur la gare de Courtrai et le champ d'aviation à proximité de cette ville.

Six appareils allemands ont été abattus en combats aériens et quatre autres contraints d'atterrir désespérément. Un onzième avion allemand a été abattu par nos canons spéciaux.

Sept des nôtres ne sont pas rentrés.

Front belge

Actions d'artillerie intermittentes sur la plus grande partie du front, plus vives dans le secteur de Ramscappelle au cours des deux dernières journées. Nous avons exécuté des tirs de riposte sur les organisations ennemis, contre-battu diverses batteries allemandes.

Pendant la nuit du 18 au 19, une de nos patrouilles a pénétré dans les ouvrages adverses près de Dixmude et a combattu à la grenade les occupants de ces derniers ; l'ennemi a déclenché un violent feu de barrage contre nos tranchées au nord de Dixmude, peu après le retour de ce détachement.

Front italien

Pendant la nuit du 17 au 18, l'activité combative locale a repris sur le front du Trentin et en Carniole.

LA NEUTRALITÉ DE LA SUEDE
SERA STRICTEMENT ASSURÉE
PAR LE NOUVEAU MINISTÈRE

L'Allemagne ne pourra plus désormais compter sur des complaisances suspectes.

C'est hier que le nouveau ministère suédois formé par M. Eden a été définitivement constitué à la suite du conseil qui s'est tenu au Palais.

La tendance générale de ce cabinet, quoiqu'il soit présidé par un libéral, a une couleur socialiste prononcée. Non seulement quatre membres du parti ont reçu des portefeuilles, mais encore son chef, M. Hjalmar Branting, y est entré. Bien que M. Branting ait reçu les Finances, sa forte personnalité est le gage de l'influence qu'il ne manquera pas d'exercer sur la marche du gouvernement.

Or, on sait quelle position M. Branting a prise par rapport au conflit européen. Ce sont les Allemands et les activistes suédois eux-mêmes qui l'ont qualifié d'ententophile parce qu'il était fermement opposé à la politique germanophile des conservateurs.

Près la défaite électorale de la droite favorable à l'Allemagne, après la constitution d'un ministère dont M. Branting sera, par la force des choses, le guide spirituel, la politique de la Suède doit être considérée comme ayant considérablement évolué. Au lieu d'une neutralité douteuse, toujours prête à rendre service aux Allemands scouffés, la Suède observera désormais une neutralité stricte et correcte.

Qui sait même si l'attitude de l'Allemagne à l'égard de la Suède ne va pas se modifier ? Jamais elle ne l'a menacé, et, si germanophile qu'on fut à Stockholm, elle coulait les navires suédois comme les autres. Aujourd'hui, elle s'empare de la Baltique et elle en fait un lac allemand. Les hommes d'affaires qui arrivent au pouvoir en Suède comprendront cette menace.

Le 18 octobre, l'attaque de la grenade, effectuée contre la pente septentrionale du mont San Gabriele par des détachements d'assaut ennemis, s'est brisée sous nos tirs.

Front russe

Sur tous les fronts, fusillade.

MER BALTIQUE. — Pendant les combats du 17 octobre, au sud du Moon Sund, nous avons constaté que quelques obus de nos cuirassés ont atteint les dreadnoughts ennemis. Deux chalutiers ennemis ont été coulés par nos feux.

Le 18 octobre, dans la région du Moon-Sund, deux torpilleurs ennemis ont fait explosion sur nos barrages de mines et ont coulé.

L'amiral Bekhikew, qui commandait pendant le combat un détachement de navires, signale la vaillante conduite de tous ceux qui ont pris part aux combats.

Les forces allemandes qui ont participé aux opérations ne sont pas inférieures à 10 dreadnoughts de deux types nouveaux : « Kaiser » et « Koenig », près de 10 croiseurs, 50 torpilleurs (parmi lesquels vingt nouveaux du type « Novik »), 8 à 10 sous-marins et une grande quantité de chalutiers et autres vaisseaux auxiliaires, des transports et des hydravions.

LES COURS

— LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre, LL. AA. RR. le prince Albert et la princesse Mary sont arrivés à Buckingham Palace, devant York Cottage, Sandringham.

— LL. AA. RR. le prince et les princesses héritiers de Serbie font un voyage dans le Yorkshire pour remercier les populations de l'aide bienfaisante qu'elles ont apportée aux Serbes, civils et militaires.

CORPS DIPLOMATIQUE

— S. Exc. le marquis Imperiali, ambassadeur d'Italie auprès de la cour de Saint-James, vient d'arriver à Rome.

— S. Exc. le comte Wrangel, ministre de Suède en Angleterre, est de passage à Paris, venant de Biarritz.

INFORMATIONS

— En présence de S. M. le roi Albert Ier, vient d'avoir lieu, près du plateau de Craonne, une remise de décorations à des infirmiers et infirmières qui n'ont pas quitté le front depuis le début des hostilités.

Parmi les nouvelles promues, citons Mlle Lea Pernin, infirmière-major, qui a reçu la croix de guerre avec palme.

A l'issue de la cérémonie, le général Duquesclin a exalté le courage de nos infirmières, "courage héroïque et sublime que nous devons admirer à l'égal de celui des poilus".

CITATIONS

— Le lieutenant Guy de Bodin de Boisnard, du 7^e régiment de marche de tirailleurs, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur avec le motif suivant :

"Très brillant officier, ayant su s'attirer la confiance de ses hommes par son héroïsme et l'estime de ses chefs par son entrain au combat. Le 20 août 1917, à largement contribué à la conquête d'un tunnel important. Son capitaine ayant été blessé, a pris le commandement de la compagnie arrêtée devant des mitrailleuses et, grâce à son calme et à son sang-froid, a vaincu toutes les résistances ennemis et atteint l'objectif final en réduisant au minimum les pertes de sa compagnie. Une blessure. Deux fois cité à l'ordre."

MARIAGES

— En l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou a été bénie, dans l'intimité, le mariage du comte de Linage, lieutenant au 3^e génie, décoré de la croix de guerre, deux fois cité, avec Mlle Sibylle des Garets, fille du général comte des Garets et de la comtesse, née de Larminat.

Le marié, fils du colonel et neveu du général de Linage, qui appartient à une ancienne famille du Dauphiné, avait pour témoins : le capitaine de vaisseau du Parc, commandant la marine à Bayonne, son beau-frère, et M. de Fontgaland ; ceux de la mariée étaient : le commandant Valois, son beau-frère, et M. Louis des Garets, son frère.

DEUILS

Nous apprenons la mort :

— De M. Louis Mors, l'industriel bien connu, chevalier de la Légion d'honneur, qui est décédé hier subitement, à l'âge de soixante-trois ans ;

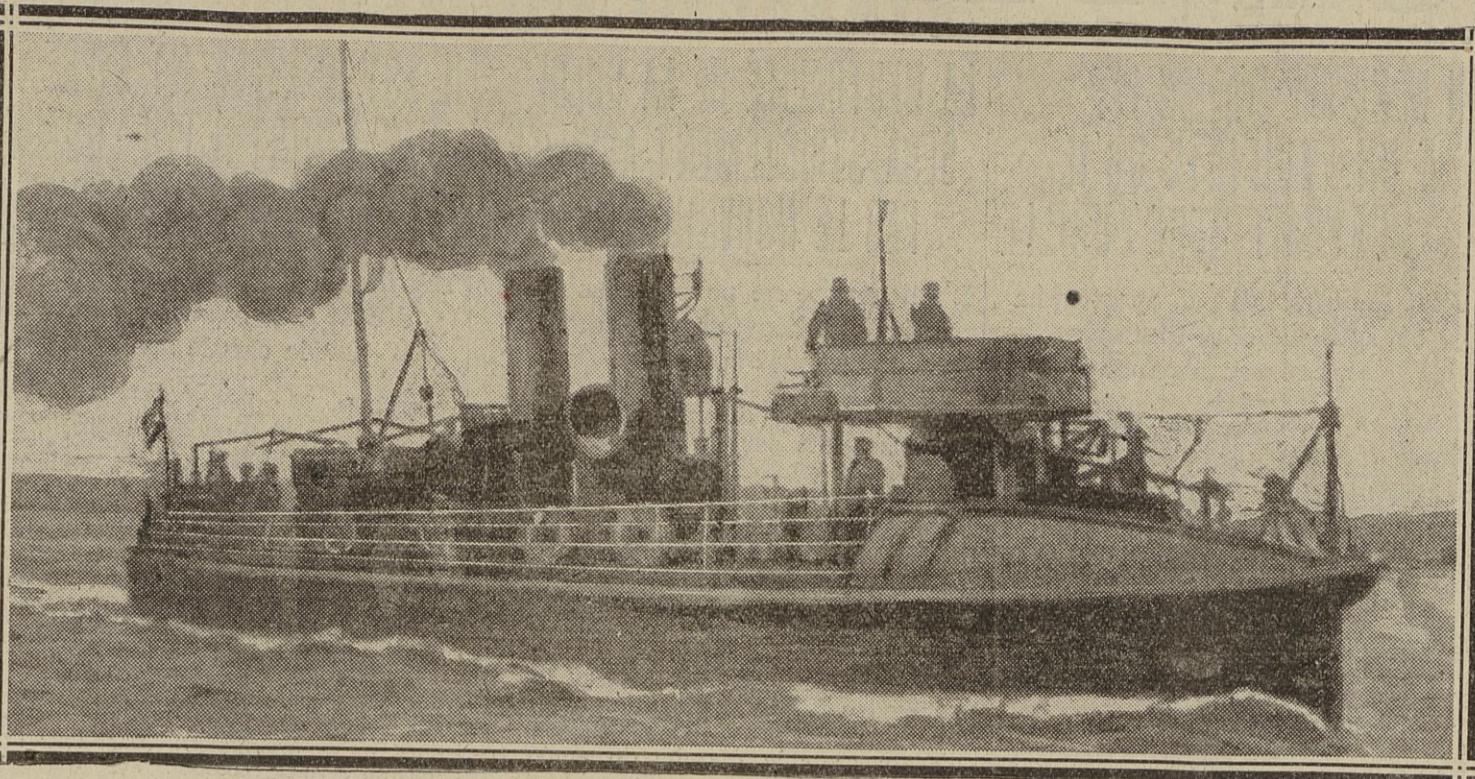
Du vicomte Edouard de Janzé, ancien conseiller général des Côtes-du-Nord, qui a succombé au château des Forges-des-Salles. Il avait épousé Mlle de Boisgelin, décédée il y a quelques années,

BIENFAISANCE

— L'Oeuvre du Réconfort du Soldat a transféré son siège social, 29, avenue Hoche, et son dépôt, 8, rue Greuze. Rappelons que cette œuvre admirable, placée sous la présidence d'honneur de la marquise de Noailles, et dont le comité se compose de Mmes Balli, Allen, A. Brun, F. Froment-Meurice, E. Tuck et de Sainte-Olive, entend son action bienfaisante aux soldats dans les hôpitaux et, dans les dépôts, auprès des soldats qui retournent ou vont pour la première fois au front. Les dons en nature et en argent sont reçus par Mme Balli, 29, avenue Hoche.

— Huile d'olive extra, 1^{re} pression, en bidon 10 litres rendu domestique 38 fr. J. NACCACHE, 90, rue de Portugal, TUNIS.

— Le Charbon. Vous économisez en vous servant dans vos grilles, cuisinières, etc., de l'appareil Bé "SEVOIS". Un essai officiel des Arts et Métiers constate une économie de plus de 47 %. Prix moyen 40 fr. — En vente partout. 25. Bd Poissoneuse ou 16, rue Férouze. Tel. Trin. 57-85.

EXCELSIOR
LE TORPILLEUR AUTRICHIEN QUI S'EST RENDU SANS COMBATTRE

EN VUE DE LA COTE ITALIENNE L'EQUIPAGE AGITA UN DRAPEAU BLANC

Au lendemain des révoltes de marins allemands, l'aventure de ce torpilleur autrichien qui s'est rendu aux Italiens sans combattre prend une singulière importance. L'équipage, ayant enfermé les officiers dans leurs cabines, dirigea le navire vers la côte

italienne et, en vue de la plage de Recanati, agita un drapeau blanc. Les autorités navales du port d'Ancône envoyèrent deux canots automobiles armés auprès du torpilleur, qui fut occupé aussitôt. Le voici lors de son arrivée dans le port d'Ancône.

BLOCK-NOTES

On dit de l'Histoire qu'elle est un éternel recommencement. On en pourrait dire autant des anecdotes qui entretiennent, dans nos journaux, la rubrique des "faits divers". Il y en a qu'on prévoit, qu'on attend, et qui sont comme de vieilles connaissances après qui l'on trouve le temps long, quand elles se font trop attendre... Une de ces anecdotes, qu'on aime à retrouver, de temps en temps, dans son journal, est celle du gueux théâtreur — vieil homme ou vieille femme — mort à la charge de l'Assistance publique ou de sa famille, et dans la "paillasse" de qui l'on découvre une petite fortune; ou, encore, l'histoire de l'Harpagon de village dont les héritiers ignoraient « la cassette », et de qui le décès était une joie et un émerveillement pour tout le pays.

Aujourd'hui, la défunte dont il s'agit est une modeste laitière qui habitait Dijon et chez qui le notaire, en faisant l'inventaire de ses biens, a découvert pour plus de quatorze mille francs de pièces d'argent et de gros sous.

Qu'est-ce que la laitière pouvait bien vouloir faire de ce tas de monnaie qui dormait intact dans son armoire et même grossissait tout doucement, à mesure qu'elle réussissait à changer en pièces les coupures émises par la chambre de commerce de Dijon et que faisaient passer par ses mains les hasards de son commerce ?

Ne cherchons pas. La laitière, comme tous les théâtreurs du monde, n'aspirait pas à d'autre joie qu'à toucher ce métal, à le regarder, à se dire qu'il était à elle — à elle seule... Elle eût pu, direz-vous, réaliser une partie de ce capital en billets de banque, en valeurs mobilières, en bons ou obligations de la Défense nationale ? Eh ! non ; il lui fallait, à elle, la vue et le toucher du métal lui-même : volupté que peuvent seuls comprendre les gens atteints par cette maladie-là.

Car c'est une sorte de maladie ; et j'ai eu la-dessus, il y a quelques années, une confidence bien curieuse.

Elle me fut faite par un avocat mort peu de temps avant la guerre, et qui était un homme plein de talent et très connu. Un jour que nous causions des avantages de je ne sais quelle émission nouvelle qui faisait grand bruit : « Moi, dit B... en riant, je souffrirais bien ; mais je ne puis pas toucher à mon or ! »

Il vit mon air étonné et continua :

— Je suis un fils de paysans qui se sont enrichis par le bas de laine ; et ce respect de l'or-métal, des piles de lourdes alignées au fond d'une armoire, je l'ai gardé en moi, comme une faiblesse héritée.

J'ai des fonds d'Etat, des valeurs industrielles, des papiers de toutes sortes en dépôt chez mon banquier. Mais il me faut une réserve d'or dans le petit coffre que j'ai chez moi ; il me faut quelques piles de lourdes à regarder de temps en temps. C'est plus fort que moi : mon sang de paysan réclame ça... »

Je répète qu'il n'y a pas un avocat en France qui ne connaisse le nom de celui par qui me fut confiée cette histoire.

SONIA.

Histoire de cheval

Moi, dit un flaneur qui avait lu notre écho dédié à M. Dausset, j'ai connu un cheval plus "rigolo" que celui dont parle le vieux charrier, seulement celui-là n'était pas méchant.

« C'était à l'époque où il y avait des omnibus hippomobiles. La voiture "Odéon-Clichy" était attelée de trois chevaux et prenait un cheval de renfort, ou cötier, au bas de la rue Notre-Dame-de-Lorette. Chaque cötier était conduit par un homme qui, la montée faite, le ramenait jusqu'au bas de la côte, où les chevaux de renfort attendaient, le long du trottoir, la voiture qu'ils devaient remorquer vers Montmartre. Il y avait quelquefois cinq ou six cötiers à la file les uns des autres.

« Eh bien ! j'en ai observé un qui aurait été digne d'inspirer un pendant de la pièce célèbre "Tire-au-flanc".

« Lorsque son palefrenier l'amenaît, il prenait doucilement la file et avançait d'un cran chaque fois que l'un des chevaux placés devant lui partait pour son service. Mais, quand, à son tour, il était en tête de la file, il épiait le moment où le palefrenier tournaît les yeux, et alors, tranquillement, sans avoir

EXCELSIOR

Samedi 20 octobre 1917

THEATRES

La reprise de ce soir. — A la Gaîté-Lyrique, repaire de l'opéra-comique en 3 actes de Georges Bizet, *Les Pêcheurs de Perles*, MM. les courtisanes et soiresses seront reçus au contrôlé.

Réjane. — Une Revue chez Réjane, pleine d'idées, et d'idées de théâtre, présentant l'actualité en allégories vivantes, et qui est tout à fait digne d'être une "Revue chez Réjane", est agrémentée maintenant de nouvelles scènes, dans lesquelles triomphent les soirs Vera Sergine, belle et grande artiste ; Harry Baur, au talent prodigieux, Parisiens et... Boucquet dans leurs "Toits de chant", qui mettent le public en joie.

Gaumartin. — Aujourd'hui, à 2 h. 45, matinée avec le triomphal succès : *Come along*, la revue franco-américaine.

BA-TA-CLAN TOUS LES SOIRS, 8 h. 30
ON REFUSE DU MONDE LA REVUE "Cella à Mississipi..." DEMAIN DIMANCHE MATINÉE

NOUVEAU-CIRQUE 251, rue Saint-Honoré. Métro Opéra, Concorde, Madeleine AUJOURD'HUI, MATINÉE ET SOIREE NOUVEAUX DÉBUTS Demain, Matinée et Soirée de Gala

Cet après-midi : Odéon, 2 h. Châtel historique. Ambigu, 2 h. 30, le Système P. Porte-Saint-Martin, 2 h. 30, Montmartre. Edouard-VII, 3^e Samedi musical. Scala, 2 h., Occupé-toi d'Amélie !

Ce soir : Comédie-Française, 8 h. 30, le Marquis de Privilé. Opéra-Comique, 8 h. Werther. Odéon, 8 h. 45, l'Affaire des poisons. Bouffes-Parisiens, 8 h. 30, l'Illusionniste (Guitry).

Variétés, 8 h. 15, la Femme de son mari. Gymnase, 8 h. 30, Petite Reine. Vaudeville, 8 h. la Revue. Chatel, 8 h., mardi, mercredi, jeudi, vendredi, 2 h. 30, Occupé-toi d'Amélie !

Palais-Royal, 8 h. Madame et son fils. Gaité-Lyrique, 8 h. 30, les Pêcheurs de perles. Trianon-Lyrique, 8 h., Giroflé-Girofla. Ambigu, 8 h. 15, le Système P.

Antoine, 7 h. 45, le Marchand de Venise. Athénée, 8 h. 30, les Bleus de l'amour (Leriche). Grand-Guignol, 8 h. 30, la Grande Epouvante. Michel, 8 h. 30, Plus ça change... Th. Réjane, 8 h. 30, l'Affiche chez Réjane Renaissance, 8 h. 30, Vous n'avez rien à déclarer ! Sarah-Bernhardt, 8 h. 30, les Nouveaux riches. Porte-Saint-Martin, 8 h. 15, Montmartre. Cluny, 8 h. 15, Chantecog.

Edouard-VII, 8 h. 45, le Féu du voisin. Scala, 8 h., Occupé-toi d'Amélie.

Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, la Revue avec Mistinguett et Chevalier, Loo, Roquette 30-42.

Th. Gaumartin, 25, rue Gaumartin. Ce soir, 8 h. 30, Come along ! revue franco-américaine. Nouveau-Cirque, tous les soirs, sauf lundi, 8 h. 30 : matinées jeudis, samedis, dimanches, et fêtes, à 2 h.

MUSIC-HALLS

Olympia, tous les soirs. Mat. vendredi et da

CINEMAS

Gaumont-Palace, 2 h. 45 et 8 h. 45, Un idyll au pays du feu. Loc. 4, r. Forest, 11 à 12 et 15 à 17 h. Tel. Marc. 46-73.

La Vogue dont jouit (entre autres usages) comme Dentifrice

Coaltar Saponiné Le Beuf est due non seulement à ses propriétés antiséptiques, mais encore à ses qualités détérrtives (savonneuses) qu'il doit à la Saponine, savon végétal qui complète, d'une façon si heureuse, les vertus de cette préparation unique en son genre.

DANS LES PHARMACIES

VILLEGATURES

La Côte d'Azur

AGAY près Cannes. LES ROCHES ROUGES. Domin. mer. Centre excursus Estérel.

BEAULIEU S-MER. - L'hôtel Métropole est ouvert. Vast. parc. Bd de mer.

CAP-FERRAT Le GRAND-HOTEL Magnifique situation entre NICE et MONTE-CARLO.

MENTON Célèb. station 10 min. Monte-Carlo. HOTEL VENISE et CONTINENTAL 1^{er} ordre. Le mieux situé, gd jardin. Centre. Arras.

NICE - CIMIEZ RIVIERA-PALACE

ALEXANDRA-HOTEL. Dernier confort. Situation unique centre. Grand jardin. L'ATLANTIC. Le plus récent. HOTEL GOTTA, entièrement remis à neuf. Centre. Cuisine renommée. Le GRAND-PALACE et son HOTEL bd de Cimiez. Aménagement spécial pour long séjour. Tout le confort. Restaurant bourgeois.

HOTEL GRIMALDI. Dernier confort. Séjour d'automne. Recommandé aux familles.

HOTEL DU LUXEMBOURG. Promenade des Anglais. — Ouvert toute l'année.

HOTEL O'CONNOR, sur jardin, séjour d'automne. Arrangements pour familles.

HOTEL RICHMOND ET DE RUSSIE. Grand jardin. — Plein Midi. — Confort.

HOTEL WEST-END. Promenade des Anglais. Conf. moderne.

NICE « LA COTE D'AZUR » et les Alpes. Grands « salons » publics chaque semaine la Liste officielle des Étrangers. L'Office de la Côte d'Azur renseigne sur villas, pensions, hotels et sur toute la Riviera. — Reçoit les abonnements pour Excelsior.

La Montagne VERNET-LES-BAINS (Pyr.-Orient.) Etablissement thermal ouvert toute l'année. Eaux sulfureuses.

HOTEL DU PORTUGAL. Villas. SENEGRE, directeur.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

LA GARDE DE L'ÉPÉE

